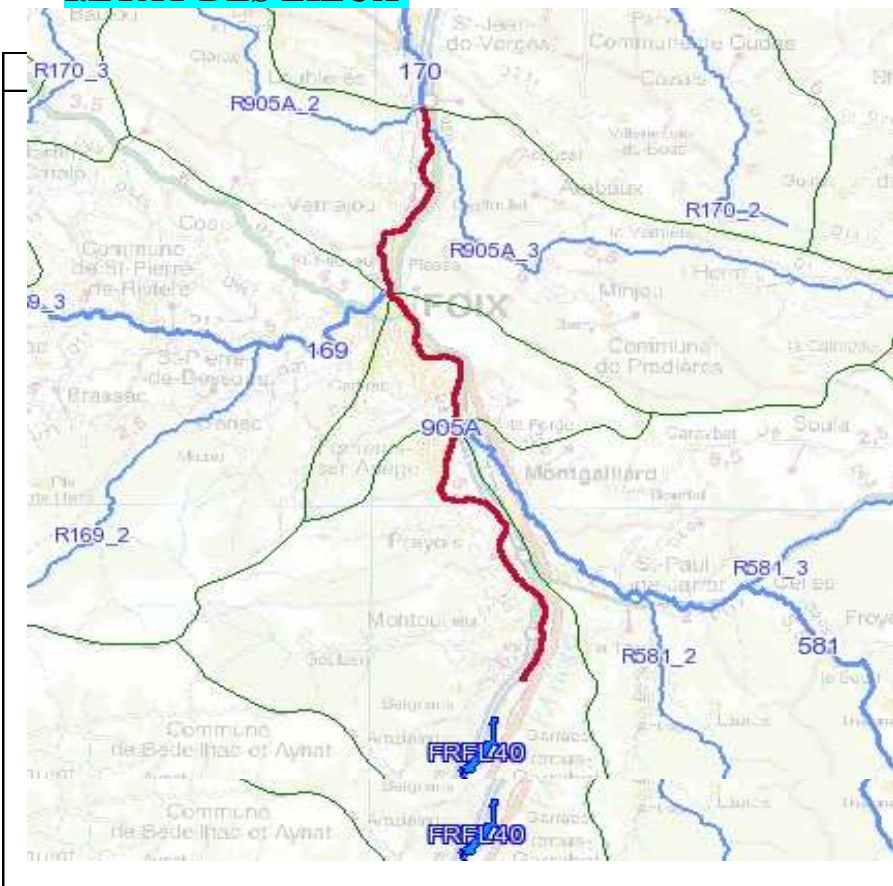


ME FRFR905A

L'Ariège du barrage de Garrabet au confluent du Vernajoul (Fajal, inclus)

UHR Ariège Hers vif

I. ETAT DES LIEUX



Etat			
ME déclassée – bon état en 2021			
Déclassement	Atteint	Non atteint	Non évalué – modélisé - mesuré
Ecologique		X	Modélisé
Physico-chimique			
Biologique			
Chimique			Non évalué
Report du bon état en 2021 et non 2015			
Raisons :			
- Conditions naturelles,			
- Raisons techniques			
Pressions longues à modifier :			
- Continuité biologique			
- Hydrologie fonctionnelle			
- Dynamique sédimentaire			
- Morphologie			
- Hydromorphologie			

II. PRESSIONS

- Pressions domestiques moyennes (STEP mise en demeure : Foix-Vernajoul)
- Pressions sur la morphologie moyennes liées à la migration piscicole, sédiments, débits des barrages.

III. COMPLEMENTS SUITE A EXPERTISE

- L'AE vérifie la modélisation ou l'évaluation de cette masse d'eau
- 5 seuils ou barrages :
 - Montoulieu : Pont du Diable (St Antoine) – non réglementé – à priori non équipé
 - Ferrières : restitution centrale de Ferrières (à priori franchissable) et tramesaygues
 - Foix : moulin de Foix (réhabilitation passe à poisson + canoë 2012 - 2013) et Labarre (infranchissable)
- Rejets : step présentes à Mercus, Prayols, Foix-Vernajoul, Foix-Labarre. Ces deux dernières sont non conformes. En plus sur Foix, rejets directs (au niveau de l'hippodrome et au niveau du lac rive droite)

IV. ACTIONS PDM

Actions	Libellé action	Porteur de projet / Remarques	Amélioration attendue sur :					Action nécessitant pour la ME un suivi particulier
			Dynamique sédimentaire	Hydrologie fonctionnelle	Conditions morphologiques	Domestique	Continuité écologique	
Conn-2-01	Améliorer la connaissance des liens entre différentes ME	cf retenue de Labarre qui est en aval de cette masse d'eau mais avec un impact sur la masse d'eau aval et transfert sédimentaire – étude en cours caractérisation sédiments labarre – résultats fin 2011	X					X
Conn-2-08	étude de l'impact des retenues artificielles sur le milieu	cf retenue de Labarre – fin 2011	X					X
Conn-3-03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	Mise en demeure steps de foix – nouvelle step janvier 2014 Foix-Vernajoul et remise à niveau Foix Labarre. Suivi mensuel par le SPEMA pour réalisation STEP. Le rejet direct de Labarre sera demandé par le Spema d'ici 2015. Le rejet direct à Foix est conséquent en taille. Il y a eu une seule fois une pollution en 2009 à la connaissance du SPEMA. A voir auprès du SMDEA				X		X
Fonc-2-02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves (au besoin en reconvertissant une partie des parcelles agricoles riveraines des cours d'eau)	Syndicats de rivière		X	X			
Fonc-2-05	Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau	étude hydro-morpho – champs d'expansion de crue actuels : Labarre et au niveau du kayak à Foix	X	X	X			X
Fonc_2_07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Syndicats de rivière	X	X	X		X	X
Fonc-4-01	Traiter les problématiques "migrations piscicoles" par aménagement ou effacement des ouvrages	Mise en place des obligations liste 2 si validée au niveau bassin : attendre résultats fin 2011 (notamment pour Labarre) – seuil de Saint Antoine et seuil EDF : vérifier la régularité administrative d'ici 2015	X	X	X		X	X
Fonc-4-02	Traiter les problématiques "transport solide" par aménagement ou effacement des ouvrages	étude hydro-morpho des syndicats de rivière + traitement des problématiques barrages + mise en place des obligations liste 2 si validée au niveau bassin : attendre résultats fin 2011	X	X	X		X	X
Fonc-4-03	Améliorer la gestion des ouvrages (vannes de chaussées, de barrages...) pour garantir les débits des cours d'eau et limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	cf trame bleue		X			X	
Gouv-1-02	Animer et développer les outils de gestion intégrée	Etude hydro-morphologique en cours entre les syndicats de rivière – réunion d'échange en 2011		X	X			X
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public	Réunions d'information sur l'état des masses d'eau en 2011	X	X	X	X	X	X

Inon_1_01	Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations	Pouvoirs publics (Agence de l'Eau, Etat, Collectivités)						
Ponc-1-01	Adapter les prescriptions de rejet à la sensibilité du milieu naturel	STEP Foix Vernajoul et foix labarre				X		X
Ponc_1_06	Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés	En amont de cette action de sensibilisation, il est demandé pour la STEP de Foix (plus de 10 000 EH) de réaliser des mesures amont et aval rejet en 2012 sur certaines substances dangereuses				X		X
Qual_1_01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages	Puits de Vernajoul et de Foix – Etude lancée par le CG - Pouvoirs publics (Agence de l'Eau, Etat, Collectivités) - Gestionnaire ouvrage Puits de Foix : problématique pollution à régler						X
Qual-2-05	Réaliser un schéma directeur des loisirs nautiques	fait 2007 : à faire pour le seuil EDF à Ferrières						

V. Résumé des actions prioritaires 2011 - 2013

- Puits de Foix : problématique pollution à régler
- Poursuivre les mises en demeure et le suivi de la mise en conformité de foix. Etudier les rejets directs Labarre et Foix en 2012
- Pour la STEP de Foix (plus de 10 000 EH) : réaliser des mesures amont et aval rejet en 2012 sur certaines substances dangereuses (arrêté prescriptions)
- Diminuer les perturbations hydromorpho, continuité, en travaillant avec les syndicats de rivière de toute l'Ariège (coordination) : prévoir réunion d'information en 2011 avec les syndicats
- Proposition de classement de cette masse d'eau en liste 2 en 2010 – suivi de la mise en place de ce classement pour application des obligations de la liste 2
- Etude pour gestion des sédiments de Labarre, dans le cadre de Natura 2000 : résultats fin 2011